



**LYCÉE TECHNOLOGIQUE
SASSERNO**
Établissement privé sous Contrat d'association avec l'État
1 et 3 Place Sasserano - 06000 NICE

Tél : 04.93.80.03.61. – E-mail : info@sasserno.fr - Site : www.sasserno.fr

DOSSIER DE CANDIDATURE ANNÉE SCOLAIRE 2021–2022

**DIPLÔME D'ÉTAT
DE CONSEILLER EN ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE**

1° RENSEIGNEMENTS ÉTUDIANT (E)

NOM _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

☎ Domicile _____ ☎ Portable _____

Adresse E-Mail (en majuscule) _____@_____

Date de naissance _____

Lieu de naissance _____ Département de naissance _____

Pays de naissance _____ Nationalité _____

Numéro de Sécurité Sociale _____

N° I.N.E (Identifiant National Étudiant) ou N° B.E.A. (Base Élèves Académique) _____

**Photo à
coller par le
candidat**

2° FORMATION ET DIPLÔMES DES 3 DERNIÈRES ANNÉES :

ANNÉE	DIPLÔME OU FORMATION	ÉTABLISSEMENT
2020 / 2021		
2019 / 2020		
2018 / 2019		

BAC : SÉRIE _____ ET ANNÉE D'OBTENTION _____

Autres diplômes : _____ obtenu en _____

_____ obtenu en _____

Si vous avez déjà passé les épreuves du DE CESF préciser l'année _____ et préciser le ou les domaines de compétences non validés : _____

3° STAGES

PÉRIODES	NOM ET ADRESSE DE L'ENTREPRISE	TRAVAIL EFFECTUÉ PAR LE CANDIDAT

4° FICHE FAMILLE (à remplir obligatoirement)

RESPONSABLE PRINCIPAL

Nom : _____ Prénom : _____ Lien de parenté : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

E mail : _____ @ _____

☎ domicile : _____ ☎ Portable : _____

Profession : _____ Société : _____

AUTRE RESPONSABLE (s'il y a lieu)

Nom : _____ Prénom : _____ Lien de parenté : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

E mail : _____ @ _____

☎ domicile : _____ ☎ Portable : _____

Profession : _____ Société : _____

RENSEIGNEMENTS COMPTABLES : À compléter que si le responsable payeur est différent du responsable principal.

Nom : _____ Prénom : _____ Lien de parenté : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

E mail : _____ @ _____

☎ domicile : _____ ☎ Portable : _____

CHOIX DE PAIEMENT :

CHÈQUE – ESPÈCES – PRÉLÈVEMENT (JOINDRE UN RIB)

Prévenir l'administration de toute modification des renseignements figurant sur cette fiche d'inscription, ces renseignements sont destinés exclusivement au Lycée technologique et le déclarant peut par ailleurs exercer son droit d'accès au fichier pour tout renseignement le concernant.

La signature du présent dossier d'inscription vaut acceptation de la tarification en vigueur dont l'étudiant ou le responsable principal ou le tuteur légal reconnaît en avoir pris connaissance.

Le règlement intérieur de l'établissement sera remis à l'étudiant en Septembre 2021 et s'impose à tous.

Date de dépôt du dossier :

Signature de l'étudiant ou du responsable principal

5° PIÈCES JUSTIFICATIVES ET CONDITIONS D'ADMISSION

Tous les candidats doivent obligatoirement fournir :

- 1 lettre de motivation manuscrite
- 1 photocopie d'une pièce d'identité
- 2 photos d'identité dont 1 qui devra être collée à l'emplacement prévu
- 3 timbres au tarif prioritaire en vigueur
- 2 enveloppes petit format timbrées au tarif prioritaire avec vos nom et adresse inscrits
- Photocopies des diplômes obtenus
- 1 certificat de scolarité de l'année en cours
- 1 chèque de 100 € à l'ordre de « Lycée SASSERNO » pour frais de sélection et d'inscription qui ne sera encaissé qu'en cas d'acceptation définitive.
- + **Les documents demandés sur le règlement d'admission en annexe.**
- Photocopie d'une pièce d'identité

6° CONTRIBUTION DES FAMILLES

- 3° A DE C.E.S.F. : 108 € mensuels → 1 080 € annuels

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.

En cas d'annulation de votre part aucune somme n'est restituée.

Le dossier avec les pièces demandées est à renvoyer au lycée avant le 17 mai 2021.

Je soussigné(e), (nom et prénom de l'étudiant(e)) _____
certifie exacts les renseignements ci-dessus et déclare avoir pris connaissance des conditions d'admission.

Date et signature :



Les modalités d'inscription au Diplôme d'État CESF

L'accès à la formation

Pour s'inscrire en formation, il faut compléter le dossier d'inscription, disponible au secrétariat de notre établissement ou sur notre site : www.sasserno-nice.com.

Le dossier d'admissibilité doit contenir les éléments suivants :

- Les bulletins scolaires de 1^{ère} et de 2^{ème} année de BTS ESF.
- Une note de synthèse de 1 page portant sur l'ICAF.
- Un CV complet pour les candidats extérieurs à l'établissement.
- Une lettre de motivation manuscrite.
- Le compte rendu d'un entretien avec un CESF.

❖ **Règlement d'admission (art.D.451-28-5 du CASF)**

Il comporte deux phases :

▪ **Une phase d'admissibilité :**

- Examen du dossier de candidature : cette analyse est effectuée par la commission d'admissibilité constituée du directeur de l'établissement ou de son représentant, du responsable de formation et des membres de l'équipe pédagogique.
- Suite à l'étude du dossier de candidature, la commission rend sa décision et déclare le candidat admissible ou non admissible.

▪ **Une phase d'admission :**

- Elle consiste en un entretien individuel de 20 minutes avec une commission d'admission composée du responsable de formation et des enseignants ou des formateurs de l'établissement. Cette épreuve est destinée à apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession ainsi que son adhésion au projet pédagogique de l'établissement.

▪ **Les résultats :**

- À partir de ces résultats, la commission d'admission établit une liste des admis dans la limite des places agréées et financées par la Région qui est de 18 effectifs, ainsi qu'une liste complémentaire. Chaque candidat reçoit la notification de son résultat par écrit.
- Les candidats ajournés peuvent prendre connaissance des motifs de leur non- admission pendant 7 jours à compter de la date des résultats après demande par mail au secrétariat.



▪ Absence

- Les candidats ne peuvent ni choisir ni reporter la date de l'entretien sauf en cas de force majeure dûment justifiée (maladie médicalement constatée, hospitalisation, décès dans la famille).

▪ Validité de la décision d'admission

- La validité de l'inscription n'est valable que pour l'année en cours. En cas d'absence en septembre, l'étudiant devra justifier son absence auprès du directeur du centre de formation.

▪ Condition après admission

- Les candidats admis sur la liste principale disposent de 7 jours à compter de la notification de leur résultat (par courrier et par mail) pour confirmer leur inscription à la formation par courrier. Passé ce délai, ils sont considérés comme ne donnant pas suite à leur projet d'entrer en formation.
- Il sera fait appel, par courrier, aux candidats inscrits sur la liste complémentaire dans l'ordre du rang qui leur a été attribué. Ceux-ci disposent également d'un délai de 7 jours à compter de l'envoi du courrier pour confirmer leur inscription. Passé ce délai, leur inscription ne sera pas prise en compte.

- À l'issue de ces deux commissions les candidats sont conviés à une réunion d'information et d'organisation de la rentrée fin juin.



LA FORMATION

La formation comporte en alternance **540 heures d'enseignement théorique** réparties sur un an (de septembre à juin) et **560 heures d'enseignement pratique**.

FORMATION THÉORIQUE 540 h

DC1	Connaissance majeure des domaines de l'économie sociale familiale.	140 h
DC2	Déontologie et Éthique, principes de l'intervention sociale, concepts de psychologie et psychanalyse, approfondissement de la connaissance des publics. Intervention sociale d'intérêt collectif, intervention sociale d'aide à la personne.	250 h
DC3	Communication professionnelle.	40 h
DC4	Connaissance des politiques sociales et des institutions, partenariat, concept de médiation et de négociation.	90 h
Anglais		20 h

FORMATION PRATIQUE 560 h

Stage professionnel de 16 semaines : effectué sur 1 ou 2 sites qualifiant auprès d'un Conseiller possédant le diplôme d'état de CESF. Ce stage permet de prendre contact avec la profession, de se repérer dans les politiques sociales et de s'impliquer en tant qu'acteur dans une situation professionnelle .

→ Le DE CESF donne lieu à l'attribution de crédits Européens (180 ECTS).